

Leadership et interprofessionnalité

PAS1002 - NSAN

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 4		VOLUME HORAIRE 48 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Thomas ROTENS	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Lucien LEMAL Thomas ROTENS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Soins intensifs et aide médicale urgente	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Dans le programme de spécialisation SIAMU, cette unité d'enseignement s'inscrit dans l'axe transversal de professionnalisation et complète les enseignements cliniques et techniques propres aux soins intensifs et à l'aide médicale urgente. Elle prépare l'étudiant à exercer dans des environnements complexes, à haute responsabilité et fortement interprofessionnels, dans lesquels la qualité des soins repose autant sur la maîtrise clinique que sur la communication, le travail en équipe, la gestion des situations critiques et le respect du cadre éthique, déontologique, légal et institutionnel.

Par l'articulation de la déontologie et de l'éthique, de la psychologie et de la gestion des groupes, ainsi que de la législation et des principes d'administration et d'organisation, elle contribue au développement d'un professionnel capable d'analyser sa pratique, d'ajuster sa démarche, de gérer ses émotions et attitudes, de collaborer efficacement avec les différents acteurs de soins et de participer au développement de la profession.

Cette unité permet ainsi de faire le lien entre la capacité à prendre en charge un patient critique sur les plans clinique et technique et la capacité à exercer pleinement son rôle d'infirmier spécialisé au sein d'un système de soins complexe. Elle vise à former un professionnel capable non seulement de "savoir-faire", mais également de "savoir agir" de manière responsable, collaborative, éthique et adaptée au contexte organisationnel des soins intensifs et de l'aide médicale urgente.

Elle donne ainsi tout son sens à la dimension spécialisée de la formation SIAMU : au-delà de l'acquisition de compétences techniques avancées, l'étudiant apprend à se positionner comme un professionnel autonome, réflexif et responsable, capable de prendre sa place dans une équipe interprofessionnelle et de contribuer à la qualité, à la sécurité et à la continuité des soins.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

S'engager dans un développement personnel et professionnel

- Analyser sa pratique professionnelle
- Ajuster sa démarche
- Gérer ses émotions, attitudes

Établir une communication et une collaboration professionnelles

- Etablir une Relation
- Travailler en équipe pluridisciplinaire

Participer au développement de la profession

- Identifier une problématique
- Rechercher les sources d'information
- Analyser les données
- Proposer des pistes de réflexion et de changement

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Ø ASAS1002 – DE Déontologie et éthique

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Identifier et distinguer les dimensions éthiques, déontologiques et les valeurs personnelles ou collectives présentes dans une situation de soins.
- Reconnaître la nature d'une question éthique et la différencier d'une problématique strictement déontologique ou réglementaire.
- Mobiliser et appliquer le code de déontologie infirmier dans l'analyse d'une situation professionnelle.
- Identifier les valeurs et principes éthiques en jeu dans une situation clinique complexe.

- Mettre en œuvre un protocole structuré d'évaluation éthique tenant compte du cadre légal, du code de déontologie, des quatre composantes du principlisme et des valeurs en présence.
- Argumenter une décision ou un positionnement professionnel face à un dilemme éthique rencontré dans le cadre des soins intensifs ou de l'aide médicale urgente.
- Justifier la pertinence de la décision retenue au regard des dimensions éthiques, déontologiques, légales et professionnelles.

Ø ASAS 1003 – PSY Psychologie, gestion des groupes

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les principaux stressseurs chroniques, cumulatifs ou traumatiques rencontrés dans le contexte des soins intensifs et de l'aide médicale urgente.
- Évaluer les risques pour la santé mentale du patient, des collègues et de soi-même en fonction du contexte et des facteurs de vulnérabilité présents.
- Reconnaître les manifestations du stress, de l'épuisement professionnel, du traumatisme psychique, du deuil et des comportements suicidaires.
- Mettre en œuvre des outils de prévention et de gestion du stress et des risques psychosociaux adaptés à la situation.
- Mobiliser des stratégies de gestion émotionnelle lors d'un événement critique et en évaluer la pertinence.
- Adapter sa communication et son comportement face à des situations de violence, de crise, de révélation diagnostique, de deuil ou de risque suicidaire.
- Participer à une démarche de soutien individuel ou collectif en mobilisant les principes de la relation d'aide, de l'entretien de groupe et de la prévention des conséquences psychologiques d'un événement critique.

Ø ASAS 1004 LEG Législation, principes d'administration et d'organisation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Mobiliser les connaissances législatives et organisationnelles nécessaires à l'exercice infirmier en soins intensifs et en aide médicale urgente.
- Identifier et respecter le cadre légal, réglementaire et institutionnel spécifique au domaine d'activité.
- Expliquer l'organisation de l'aide médicale urgente et situer le rôle et les responsabilités de l'infirmier spécialisé au sein de ce dispositif.
- Appliquer les principes relatifs au secret professionnel, à la communication des informations et aux responsabilités professionnelles dans une situation clinique.
- Participer à la mise en œuvre d'un plan PUH en connaissant les principales procédures, fonctions et responsabilités des intervenants.
- Adopter un comportement professionnel responsable et citoyen, en inscrivant son action dans le cadre institutionnel et dans le fonctionnement de l'équipe de soins.
- Actualiser et mobiliser ses connaissances en fonction de l'évolution de la législation, des normes, des agréments et des pratiques organisationnelles.

CONTENU

Ø ASAS1002 – DE Déontologie et éthique

- Code de déontologie des infirmiers
- Ethique : définition, historique, limites, ...
- Protocole d'analyse éthique : mise en œuvre

Ø ASAS 1003 – PSY Psychologie, gestion des groupes

PARTIE I: La gestion du stress

1. Le stress ?
2. La réaction de stress est NORMALE
3. Le Syndrome Général d'Adaptation
4. Le modèle de la double évaluation
5. Les Champs de stressseurs potentiels
6. Le syndrome d'épuisement professionnel des soignants
7. Les conséquences du burnout
8. Un cadre général au burnout
9. Que faire contre le burnout et le stress chronique ?
10. Un exemple de prévention au niveau de l'organisation
11. La prévention au niveau de l'individu (Relaxation, pleine conscience, réseau social et affirmation de soi)
12. La violence ! Comment la gérer ?
13. L'approche de la révélation du diagnostic
14. La relation d'aide

PARTIE II: La gestion des émotions lors d'évènements critiques

1. La "digestion normale" d'un évènement critique
2. Les risques d'une "mauvaise digestion"
3. Les réactions normales
4. La matrice psychosociale (types de victimes et types d'interventions)
5. La fenêtre de tolérance aux stimuli émotionnels
6. L'intervention tertiaire
7. La prise en charge de la victime primaire
8. L'effet tunnel lors de l'intervention et ses conséquences

9. Le double triangle d'impact pour expliquer la diversité des réponses émotionnelles chez les victimes tertiaires
10. La prévention auprès de la victime tertiaire
11. L'entretien de groupe

PARTIE III: La gestion des comportements suicidaires et du deuil

Ø ASAS 1004 LEG Législation, principes d'administration et d'organisation

Cours en construction et en évolution constante au regard de la loi.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Organisation de l'AMU
- Législation professionnelle
- Normes et agréments des services aigus
- Mise en observation
- Éléments de balistique et plaies par armes
- Le décès et son constat (approche médico-légale)
- Identification des victimes
- Titre Professionnel Particulier
- La communication et le secret professionnel
- Leadership, principes d'organisation : intégration dans une équipe de soins, ...

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ø ASAS1002 – DE Déontologie et éthique

Cfr. Syllabus

Ø ASAS 1003 – PSY Psychologie, gestion des groupes

Cfr. Syllabus

Ø ASAS 1004 LEG Législation, principes d'administration et d'organisation

- Cours en permanence actualisé selon la législation en vigueur
- Lecocq, D., Locoge, T., De Wever, A., & Pirson, M. (2014). Sixième réforme de l'Etat: quel impact pour les hôpitaux?. Healthcare executive.
- Moniteur belge
- Mathieu, G., & Rommelaere, C. (2017). Le secret professionnel: Guide à usage des soignants. Les éditions namuroises.
- Schmits, E., Evrard, M., Valassopoulou, E., & Glowacz, F. (2020, March). Évaluation psychiatrique et hospitalisation contrainte d'urgence. Analyse rétrospective de dossiers. In Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique (Vol. 178, No. 3, pp. 251-256). Elsevier Masson.
- Arrêté royal modifiant l'AR du 12 janvier 2006 fixant les activités infirmières qui peuvent être effectuées par des aides-soignants et conditions dans lesquelles ces A.S. peuvent poser ces actes.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAS1002-DE — Déontologie et éthique	Syllabus (avec bibliographie) disponible sur Moodle avant le cours.
ASAS1003-PSY — Psychologie, gestion des groupes	Syllabus (avec bibliographie) disponible sur Moodle avant le cours.
ASAS1004-LEG — Législation, principes d'administration et d'organisation	PPT des différents apports théoriques
	Portefeuille de lecture

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAS1002-DE — Déontologie et éthique	14 h	Français	Français
ASAS1003-PSY — Psychologie, gestion des groupes	20 h	Français	Français
ASAS1004-LEG — Législation, principes d'administration et d'organisation	14 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAS1002-DE — Déontologie et éthique	Méthodes pédagogiques interactives et participatives (mise en situation, exercices, ...).
ASAS1003-PSY — Psychologie, gestion des groupes	Méthodes pédagogiques interactives et collaboratives (jeux de rôle, auto-évaluations, exercices, ...).
ASAS1004-LEG — Législation, principes d'administration et d'organisation	Pédagogie participative (mise en situation, exercices, échanges, recherches ...).

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette unité d'enseignement présente une cohérence pédagogique forte par l'articulation de trois dimensions complémentaires de l'exercice professionnel en SIAMU : l'éthique et la déontologie, la psychologie et la gestion des groupes, et le cadre légal, administratif et organisationnel. Ensemble, ces activités développent des compétences qui dépassent la seule maîtrise technique et soutiennent la capacité de l'étudiant à se positionner comme professionnel responsable, réflexif et intégré dans une équipe de soins.

Les acquis visés convergent vers trois axes majeurs de la formation : le développement personnel et professionnel, la communication et la collaboration professionnelles, et la participation au développement de la profession. L'étudiant est ainsi amené à analyser sa pratique, ajuster sa démarche, gérer ses émotions, travailler en équipe pluridisciplinaire, identifier des problématiques et proposer des pistes de réflexion ou de changement.

La cohérence est également renforcée par des méthodes pédagogiques majoritairement interactives, participatives et collaboratives, basées sur les mises en situation, les exercices, les jeux de rôle, les auto-évaluations et les échanges. Ces approches favorisent le transfert des connaissances vers des situations professionnelles concrètes et soutiennent le développement du leadership, de la communication et de la réflexion éthique.

Enfin, les contenus se répondent directement : la déontologie aide à décider de manière juste et argumentée, la psychologie à gérer les dimensions humaines, émotionnelles et collectives, et la législation à inscrire l'action dans un cadre professionnel, institutionnel et réglementaire précis. Cette complémentarité donne à l'UE une logique d'ensemble particulièrement adaptée à la pratique en soins intensifs et en aide médicale urgente.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation non intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Les épreuves certificatives de chacune des activités d'apprentissage permettront de vérifier que les acquis d'apprentissage spécifiques des différentes activités d'apprentissage de l'UE « Leadership et interprofessionnalité » ont été atteints. Le seuil de réussite est fixé à 10/20.

La note finale de l'UE sera calculée sur base d'une moyenne pondérée des notes attribuées à chacune des activités selon la pondération explicitée dans la rubrique de la fiche UE prévue à cet effet.

Un report de note peut être octroyé par le jury pour les AA suivantes si l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20:

- « Déontologie et Ethique »
- « Psychologie et gestion des groupes »
- « Législation, principes d'administration et d'organisation ».

Pondération de l'évaluation

Déontologie et éthique: 30%

Psychologie, gestion des groupes : 40%

Législation, principes d'administration et d'organisation: 30%

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAS1002-DE — Déontologie et éthique	Épreuve certificative écrite en juin sous forme de travail valant pour 100% de la note finale de l'AA. Les modalités de remise du travail seront communiquées dans le courant de l'année académique . Remise (date de remise : déterminée au début du cours) d'un travail écrit de groupe (2 ou 3 étudiants) et individuel de maximum 10 pages (annexes comprises) pour les groupes de deux étudiants et de 13 pages (annexes comprises) pour les groupes de trois étudiants (interligne 1,5, police 12, Time New Roman) analysant une question éthique en rapport avec la spécialisation choisie par l'étudiant et utilisant le protocole d'analyse éthique vu au cours. Modalités identiques en seconde session.
ASAS1003-PSY — Psychologie, gestion des groupes	Épreuve certificative écrite en janvier valant pour 100% de la note finale de l'AA. Examen écrit comprenant un questionnaire à choix multiples et / ou des questions ouvertes. Modalités identiques en seconde session.
ASAS1004-LEG — Législation, principes d'administration et d'organisation	Épreuve certificative écrite en janvier valant pour 100% de la note finale de l'AA. Modalités identiques en seconde session.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.